



RÉSULTATS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2022

EVOLUTION FAVORABLE DES ACTIVITÉS DANS UN CONTEXTE PEU PORTEUR

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 24 mars 2023, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme de l'année 2022 et arrêté les comptes y afférents.

Le Conseil d'Administration soumettra à la prochaine Assemblée Générale Annuelle Ordinaire le renouvellement de mandat d'Administrateur, intuitu personae, de M. Azeddine Guessous, par ailleurs désigné en tant que Représentant Permanent de la Royale Marocaine d'Assurance.

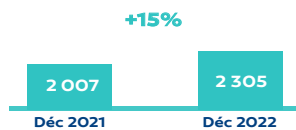
Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire la distribution d'un dividende de 4 DH par action.

De même, il proposera à l'Assemblée Générale Extraordinaire une opération d'augmentation de capital par incorporation de réserves donnant lieu à l'attribution d'actions gratuites, pour un montant maximal de 630 MDH.

La brochure des états financiers annuels 2022 aux normes IAS/IFRS et notes annexes est publiée sur le site www.ir-bankofafrica.ma.

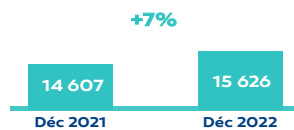
ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



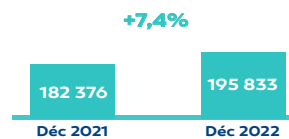
Résultat Net Part du Groupe s'établissant à **2 305 millions DH** à fin décembre 2022, en hausse de **+15%** par rapport à décembre 2021.

PRODUIT NET BANCAIRE



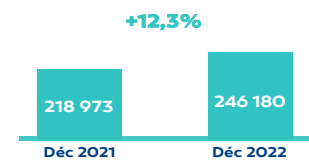
Progression de **+7%** du Produit Net Bancaire consolidé à **15,6 milliards DH**.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE



Encours des crédits consolidés - hors Resales - en hausse de **+7,4%**, de 182 milliards DH à **196 milliards DH** entre 2021 et 2022.

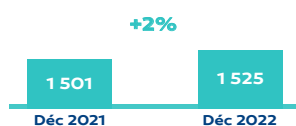
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



Dépôts de la clientèle en progression de **+12,3%** sur la même période s'établissant à **246 milliards DH** contre 219 milliards DH en décembre 2021.

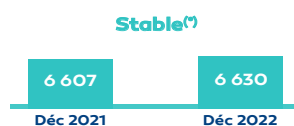
ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

RÉSULTAT NET



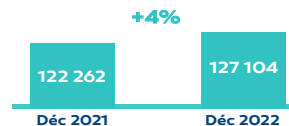
Résultat Net de BANK OF AFRICA S.A. atteignant **1 525 millions DH** à fin 2022 contre 1 501 millions DH à fin 2021, en hausse de **+2%**.

PRODUIT NET BANCAIRE



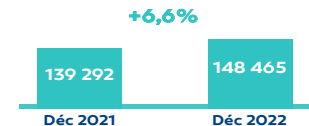
Produit Net Bancaire de la Banque - retraité des dividendes exceptionnels des filiales européennes en 2021-ressortant au même niveau que l'année dernière à **6 630 millions DH** en 2022.

CRÉDITS À L'ÉCONOMIE



Crédits à l'économie poursuivant leur dynamique de croissance avec une évolution de **+4%** à **127 milliards DH** à fin 2022 contre 122 milliards DH en 2021.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



Dépôts clientèle en évolution de **+6,6%** à **148 milliards DH** contre 139 milliards DH en décembre 2021.

⁽¹⁾ Produit Net Bancaire de 2021 retraité des éléments exceptionnels de l'année.

INDICATEURS FINANCIERS : EVOLUTION POSITIVE

Hausse de +7% du Produit Net Bancaire consolidé à **15,6 milliards DH** à fin décembre 2022, tirée par une croissance du *Core Business* - **+18% pour la marge sur commissions, +9% pour la marge d'intérêt** - et ce, malgré la baisse du **résultat des opérations de marché**.

Croissance de +15% du **Résultat Net Part du Groupe** s'établissant à **2,3 milliards DH**.

Stabilisation du **PNB de la Banque SA**, retraité des éléments exceptionnels enregistrés en 2021, à **6,6 milliards DH** porté par les **lignes métiers de la Banque qui augmentent de +11%** pour la **marge sur commissions** et **+4%** pour la **marge d'intérêts**, compensant la baisse du résultat des **opérations de marché**.

Progression du **Résultat Net** de la Banque de **+2%** à **1,5 milliard DH**.

Poursuite de la **maîtrise des charges** du Groupe en 2022, avec une **évolution des charges générales d'exploitation de la Banque SA contenue à +1% à 3,7 milliards DH**, et **+4%** en **consolidé** à **8,3 milliards DH**.

Bonne dynamique commerciale avec un encours des **crédits consolidés -Hors Resales-** de **+7,4% à 196 milliards DH** à fin décembre 2022. Au Maroc, les **crédits** progressent de **+4%**, soit une part de marché crédits à la clientèle de **12,35%** à fin décembre 2022.

Dépôts clientèle consolidés -Hors Repos- affichant une **hausse de +10%** à fin décembre 2022 s'établissant à **241 milliards DH** contre **219 milliards DH** à fin décembre 2021.

Hausse des dépôts clientèle de BANK OF AFRICA S.A. de +6,6% à **148 milliards DH** à fin décembre 2022, résultant en une part de marché ressources de **13,31%** à fin 2022.

Coût du risque consolidé s'établissant à **2,6 milliards DH** à fin décembre 2022 en **recul de -10%**, soit un **ratio de coût du risque de la clientèle de 1,1%** ; et une hausse de **+7% du coût du risque au Maroc** atteignant **1,2 milliard DH**.

Renforcement des **Fonds Propres Part du Groupe** de BANK OF AFRICA de **+6%** en 2022 suite à l'émission d'une dette subordonnée de **1 milliard DH**, et d'une émission subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de **500 millions DH**.

INITIATIVES FORTES DE SOUTIEN A L'ECONOMIE

Maintien de la dynamique de **promotion du programme « INTELAKA »** par BANK OF AFRICA avec près de **3 000 dossiers accordés** à fin décembre 2022, pour un montant total de plus de **700 millions DH**, soit **+11,3%**, soutenu par le renforcement du **parcours digital dédié au programme** à travers le déploiement d'un site et d'une application dédiés.

Conclusion de partenariats stratégiques entre BANK OF AFRICA et SANAD, portant sur une **ligne de financement de 25 millions d'euros**, et entre BANK OF AFRICA et la SFI - **Société Financière Internationale**, pour une enveloppe de **154 millions de Dollars de prêts**, afin de soutenir les petites et moyennes entreprises.

Sensibilisation de plus de 12 000 jeunes à l'entrepreneuriat dans le cadre du Programme d'*Open Innovation Territoriale SMART Bank* sur l'ensemble du territoire du Royaume et accompagnement de plus de **500 porteurs de projets sur les 12 Régions à travers 200 heures d'accompagnement** ; et lancement en 2022 de la 5^{ème} édition avec des zooms sur des thématiques spécifiques aux régions, rassemblant **23 partenaires**, dont des établissements de formation, des Directions Régionales de l'OPFPPT, des CRI, des Conseils Régionaux et le Cluster CISE.

Plus de 4 000 TPEs et Autoentrepreneurs accompagnés depuis le lancement du **Club de l'entrepreneuriat** ciblant les 12 Régions du Royaume avec **10 modules proposés** et l'implication de **25 partenaires** ayant contribué à la création de **500 emplois**.

Accompagnement par le réseau *Blue Space*, depuis sa création, en partenariat avec le Groupe ISCAE, l'UEMF et la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Aïn Chock, de **plus de 120 projets incubés déclinés selon les objectifs et niveaux de maturité des porteurs de projet** - *BlueSpace Idéation & Pré-incubation, BlueSpace Incubation, BlueSpace Network, et BlueSpace Growth & Funds*, ayant mené à **7 créations, 3 Brevets et 4 Go To Market**.

Programme intégré de promotion de l'investissement territorial à travers un cycle de séminaires régionaux d'investissement et un dispositif d'amélioration des compétences entrepreneuriales des investisseurs, outre un **cycle de conférences en ligne « Entrepreneurship Meeting »** en faveur de plus de **2 700 bénéficiaires**.

INNOVATION AU CŒUR DE LA PROXIMITE

Lancement d'une nouvelle version de la plateforme « Agence Directe » de BANK OF AFRICA qui permet à ses clients de **réaliser l'ouverture de leur compte à distance** sans aucun déplacement en agence.

Renforcement de la proximité avec les Marocains Citoyens du Monde à travers une offre de produits et services technologiques, des mécanismes d'appui au financement à forte valeur ajoutée, outre les programmes d'accompagnement et autres initiatives de proximité entreprises dans le cadre de l'opération nationale « Marhaba ».

Adoption par BANK OF AFRICA de la technologie *Blockchain* pour **faciliter les transactions de ses clients à l'international** à travers le lancement par BMCE Capital de « *BK TradeChain* », une solution pionnière basée sur la *blockchain* pour le traitement d'opérations de gré à gré sur le marché financier.

Signature par BANK OF AFRICA de la **technologie de prévention de la fraude « NetGuardians »** à travers son alliance au singapourien « *ditledgers* » pour les opérations de *Trade Finance*.

Déploiement de la **solution innovante « DabaPay Pro »**, un module dédié aux commerçants et aux professionnels qui vient enrichir l'offre « *Mobile Payment* » de BANK OF AFRICA.

Signature par BTI Bank et *Wafa Takaful* d'une **convention de partenariat** qui permettra de commercialiser les produits de *Wafa Takaful* dans le réseau de BTI Bank.

Lancement par Damane Cash de sa carte **monétique connectée "Damane Pay"** et d'un **service de paiement Fintech**, suite à son partenariat avec « *Paysend* », **Fintech basée au Royaume-Uni**, pour la simplification des transferts d'argent au Maroc.

EXPERTISE EN MATIERE DE FINANCE A IMPACT ET DE DURABILITE

Signature d'un accord de coopération entre BANK OF AFRICA et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement -BERD- pour **l'élaboration d'un cadre de finance durable en faveur d'émissions obligataires vertes, sociales et durables**.

Obtention d'un **financement de 13 millions d'Euros de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement**, avec le soutien du Fonds Vert pour le Climat - FVC - et de l'Union Européenne -UE pour promouvoir la transition verte des entreprises marocaines et soutenir les PME, afin de leur permettre d'investir dans des technologies propres « *Clean Tech* ».

Signature par BANK OF AFRICA de deux conventions avec l'Agence Marocaine d'Efficacité Énergétique -AMEE- et le Cluster EnR pour contribuer à la **décarbonation de l'économie** et à la mise en œuvre de la **stratégie bas carbone** adoptée par le Maroc et organisation de la **2^{ème} édition des Rencontres de la décarbonation industrielle** à Tanger.

Financement du **Repowering du parc éolien Koudia El Baida** dans la région Tanger Tétouan - un investissement total de **44 millions €** et doublement de la capacité existante du parc éolien à **100 MW** - le plus ancien parc éolien à grande échelle d'Afrique et le premier producteur indépendant d'énergie renouvelable au Maroc.

Engagement confirmé de BANK OF AFRICA en faveur du continent africain en tant que membre fondateur de l'African Business Leaders Coalition - ABLC. Cette coalition des chefs d'entreprises africains, créée par le Pacte Mondial des Nations Unies, vise à « faire progresser la croissance, la prospérité et le développement durable de l'Afrique ». **La première matérialisation de cet engagement a été la signature de la « Déclaration sur le climat »** à Sharm El Sheikh par BANK OF AFRICA, en tant que l'un des **11 Membres Fondateurs de l'African Business Leaders Coalition**.

Présence soutenue à la COP 27 à travers la **participation à plusieurs panels et événements**, tels que (i) l'initiative *Mainstreaming Climate Action in Financial Institutions*, (ii) l'édition annuelle *Uniting Business Africa*, et (iii) le *Side Event COP 27* du GPBM sur les défis et opportunités de la Finance Climat, et nomination de BANK OF AFRICA, en marge de la COP 27, **Co-Président du nouveau Bureau Afrique** de l'initiative chinoise *Green Investment Principles for the Belt & Road*.

Adhésion à la communauté WEP « Women's Empowerment Principles » de BANK OF AFRICA, **1^{ère} Banque Marocaine à rejoindre cette initiative** partenariale du Pacte mondial des Nations Unies et de ONU Femmes.

Engagement de BANK OF AFRICA à rejoindre le réseau Africain pour la diversité, à travers la signature de la **Charte Entreprise « Gender Diversity »** à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Mise en place par BANK OF AFRICA d'une « Charte Achats Responsables », dans le cadre de sa politique de prévention et lutte anti-corruption, un dispositif visant la garantie et la préservation de l'impartialité et l'objectivité des collaborateurs et partenaires du Groupe.

Construction et équipement de 16 salles préscolaires dans les écoles publiques en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale pour la rentrée scolaire 2022-2023 et réhabilitation et réaménagement de 5 écoles *Medersat.com*.

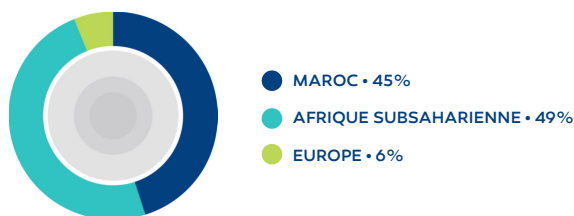
Obtention par 390 élèves du réseau Medersat.com - de la 11^{ème} cohorte- du Baccalauréat, session de juin 2022 dont **244 filles -soit 62,5%** de filles avec un taux global de **réussite de 79%**, et 59 % avec mention, dont 28 mention « Très Bien ».

Inauguration de six nouvelles classes construites et équipées par la Fondation BOA au Niger et construction et réhabilitation de deux bâtiments scolaires en Côte d'Ivoire.

Signature par la Fondation BMCE Bank d'une **convention de partenariat sino-marocaine dans le domaine de la coopération culturelle** avec l'Université Mohammed V de Rabat et l'Institut Confucius, avec pour objectifs de renforcer et de faciliter l'échange humain et culturel entre le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine.

Signature d'une convention de collaboration entre la **Fondation BMCE Bank et la Fondation Profuturo**, permettant la dotation de **16 écoles** du réseau *Medersat.com* des **kits de ressources technologiques** avec un accès à une **plateforme de ressources éducatives**, fonctionnant hors connexion Internet, destinées aux enseignants et aux élèves.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN DÉCEMBRE 2022 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



PROFIL

14 825
COLLABORATEURS

32
PAYS

2 000
POINTS DE VENDE

6,6
MILLIONS DE CLIENTS

DISTINCTIONS & CERTIFICATIONS

M. Othman Benjelloun sacré « Personnalité Africaine » et BANK OF AFRICA « Meilleure banque africaine » de l'année 2022 lors du forum AIFA - *Africa Investments Forum & Awards* organisé par « *Leaders League* ».

Dr. Leïla Mezian Benjelloun, **Présidente de la Fondation BMCE BANK**, élue **« Femme de l'année »**, reçoit le **prix « Trophée Fès Gate »** dans la catégorie « Action Sociale » par l'Association « Bouabate Fès », et **désignée « Femme de la Méditerranée »** par la Fondation des Trois cultures.

BANK OF AFRICA élue **« Meilleure Banque des PME au Maroc - Best SME Bank in Morocco »** par le prestigieux « *Global Finance Magazine* ».

BANK OF AFRICA nommée **« Banque Emettrice la Plus Active au Maroc en 2021 »** par la **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement -BERD** et ce, pour la coopération fructueuse entre les deux institutions dans le domaine du financement du commerce extérieur.

BANK OF AFRICA primée lors du **15^{ème} cycle des Arabia CSR Awards** pour la 9^{ème} année consécutive dans la **catégorie « Financial Services Sector »** de la Région MENA pour son leadership et ses engagements en matière de Responsabilité Sociale et de Durabilité.

BANK OF AFRICA, reçoit pour la 2^{ème} année consécutive, le **prix du meilleur Rapport de Développement Durable** dans le secteur financier remis par la Bourse de Casablanca, avec un score de 97%.

Renouvellement de la **certification SMAC ISO 37001** relative au **système de management Anti-Corruption de BANK OF AFRICA**.

Obtention avec succès d'une **double certification NM 50001 et ISO 50001** dans sa version 2018 pour son système de management de l'énergie par IMANOR et *Bureau Veritas*.

BOA Ghana nommée **« Banque de financement du commerce de l'année 2022 »** par deux organismes de référence : « *Innovation and Excellence Awards* » et « *Ghana Credit Excellence Awards 2022* ».

Conformité de BMCE Capital Gestion à la **norme « International Standard on Assurance Engagements - ISAE » 3402 Type II** suite à la mission d'audit du cabinet Mazars et **renouvellement de ses certifications « Engagements de services » et « ISO 9001 version 2015 »** suite à l'audit externe conduit par Bureau Veritas Maroc

Eurafric Information reçoit le label **« Top Employer »** pour la 4^{ème} année consécutive et **remporte le prix « EIC – European Identity and Cloud - édition 2022 »** dans la catégorie « *Identity Fabrics & IDaaS* », par le cabinet « *KuppingerCole Analysts AG* ». La filiale IT de BANK OF AFRICA obtient également **l'agrément de Prestataire de Services de Certification Electronique**, par la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information -DGSSI- relevant de l'Administration de la Défense Nationale.

RATINGS

Moody's
BA1,
PERSPECTIVES
STABLES

FitchRatings
BB,
PERSPECTIVES
STABLES

VE
Rating Extra-Financier
A+

Parmi les groupes financiers panafricains leaders, BANK OF AFRICA, à travers ses différentes enseignes et filiales, se présente comme un Groupe bancaire aux domaines diversifiés.

Groupe bancaire marocain le plus orienté à l'international, BANK OF AFRICA s'impose ainsi comme un acteur économique et financier incontournable en Afrique, qui s'appuie sur un puissant réseau et une présence dans 20 pays africains.

La Banque est également un acteur de référence fortement engagé en matière d'environnement et de développement durable qui a su capitaliser sur son savoir-faire en matière de finance à impact et de responsabilité sociale et environnementale.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation de son Capital Humain et de ses Actionnaires qui souligne leur détermination d'asseoir notre Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement soutenable dans l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie également l'ensemble de ses partenaires et clients pour leur confiance dans notre Groupe.

1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2022, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2022, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc...), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2022, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location
Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple
La norme IFRS 16 :

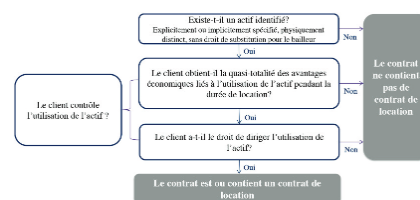
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant) et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locales.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2022 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.



EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EN NORMES IFRS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31/12/2022

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2020 corrigés	2 056 066	17 568 565		3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2021	2 056 066	17 568 565		3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Opérations sur capitaux		-332 215		332 215				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-1 028 033		-1 028 033	-516 561	-1 544 594
Résultat de l'exercice				2 007 213		2 007 213	842 162	2 849 376
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					19 582	19 582	-38	19 544
Écarts de conversion					-35 036	-35 036	-73 617	-108 653
Gains ou pertes latents ou différés					-15 454	-15 454	-73 655	-89 109
Variation de périmètre								
Autres variations				284 516		284 516	18 399	302 915
Capitaux propres clôture 31.12.2021	2 056 066	17 236 350		4 937 094	-421 840	23 807 669	5 691 448	29 499 117
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2022	2 056 066	17 236 350		4 937 094	-421 840	23 807 669	5 691 448	29 499 117
Opérations sur capitaux		651 642		-663 274				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-817 552		-817 552	-580 526	-1 398 078
Résultat de l'exercice				2 304 613		2 304 613	1 235 561	3 540 174
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-75 009	-75 009	-75 009	-150 018
Écarts de conversion					80 796	80 796	280 538	361 334
Gains ou pertes latents ou différés					5 787	5 787	280 538	286 325
Variation de périmètre								
Autres variations				-95 451		-95 451	9 672	-85 779
Capitaux propres clôture 31.12.2022	2 087 698	17 887 992		5 645 429	-416 053	25 205 066	6 636 693	31 841 759

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts	4 870 310	3 834 831
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	712 693	8 897 944
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	15 527	154 474
+/- Dotations nettes aux provisions	1 865 924	1 941 416
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-142 334	-84 710
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-811 191	152 304
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	79 891	-570 699
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 720 508	2 650 578
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-310 746	-209 918
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	8 897 944	10 969 470
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-11 435 915	-17 712 835
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 065 565	9 710 108
- Impôts versés	-1 387 781	-829 786
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 170 933	1 927 039
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	4 419 885	8 412 448
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-2 005 313	-2 338 997
+/- Flux liés aux immeubles de placement	126 205	31 317
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-584 446	-996 818
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 463 553	-3 304 499
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 239 621	846 700
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1159 965	-1102 283
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 399 586	-255 584
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	729 444	-440 672
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-713 810	4 411 694
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	22 679 565	18 267 870
Caisses, Banques centrales, CCP (actif & passif)	19 737 051	16 291 624
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 942 513	1 976 247
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	21 965 754	22 679 565
Caisses, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 425 856	19 737 051
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 539 898	2 942 513
Variation de la trésorerie nette	-713 811	4 411 694

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	11 028 835	2 901 832	8 127 003	10 712 204	2 957 334	7 754 870
Comptes et prêts/emprunts	10 354 978	2 861 887	7 493 091	10 051 571	2 934 828	7 116 743
Opérations de pensions		39 945	-39 945		22 506	-22 506
Opérations de location-financement	673 857		673 857	660 633		660 633
Opérations interbancaires	1 156 604	1 335 517	-178 913	638 021	1 017 289	-379 268
Comptes et prêts/emprunts	1 143 133	1 005 231	137 902	633 913	790 789	-156 876
Opérations de pensions	13 471	330 286	-316 815	4 108	226 500	-222 392
Emprunts émis par le Groupe		703 521	-703 521		748 611	-748 611
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres	4 677 716		4 677 716	4 282 980		4 282 980
Instruments de dette						
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES	16 863 155	4 940 870	11 922 285	15 633 205	4 723 235	10 909 970
D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS						

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31/12/2022						31/12/2021					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'Intérêt	5 380 072	14 428	647 955	-5 392	5 885 222	11 922 285	5 001 647	-1 913	602 005	-4 691	5 312 925	10 909 972
Marge sur commissions	1 196 321	169 444	37 329		1 893 720	3 296 814	1 096 598	171 535	22 799		1 496 637	2 787 569
Produits nets bancaires	6 182 770	345 909	700 557	163 378	8 231 795	15 024 409	6 220 469	362 145	640 694	144 469	7 239 306	14 607 082
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 304 338	-287 853	-259 881	-119 576	-4 309 079	(8 280 927)	-3 344 240	-282 056	-259 892	-110 975	-3 958 390	(7 950 151)
Résultat Brut d'exploitation	2 878 231	58 056	440 676	43 802	3 922 716	7 343 481	2 876 229	79 489	380 801	33 496	3 280 916	6 650 932
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-553 111	-54 330	-163 823	-6 091	-552 780	(1 330 135)	-523 605	-60 381	-6 247	-243 746	(985 455)	
Résultat Part du groupe	815 696	85 711	127 626	20 280	1 255 299	2 304 613	816 443	94 850	130 607	-23 111	988 423	2 007 213

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31/12/2022						31/12/2021					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	233 204 554	843 156	10 976 188	168 540	131 962 121	383 154 559	212 670 867	974 889	16 397 075	112 191	114 902 852	345 057 853
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 901 919	8 809	24 725	5 028	2 188 039	6 128 520	3 401 795	13 468	2 987 578	5 028	3 234 782	6 678 060
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	133 434 271		16 788 020	1	60 198 941	209 469 233	129 816 229	15 575 842	1	51 027 835	197 020 207	341 411 631
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	42 301 200	103 052	861		1 456 019	43 861 132	35 064 504	127 006	861		67 870 526	36 411 631
Titres au coût amorti	12 637 870				38 661 533	51 299 202	8 940 604				29 986 285	38 926 888
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	155 264 736		647 357		90 267 553	246 179 646	140 432 011		681 183		77 860 047	218 973 241
FONDS PROPRES	20 040 335	492 999	1 537 563	(236 899)	10 007 762	31 841 759	19 445 454	454 028	1 603 473	(241 601)	8 237 763	29 499 117

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	3 457 864	418 568	3 039 296	2 528 517	176 181	2 352 336
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	2 081 485		2 081 485	1 808 981		1 808 981
sur titres	223 752	64 947	158 805	220 158	84 677	135 481
de change	1 152 627	353 621	799 006	499 378	91 504	407 873
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	865 292	607 774	257 518	741 783	306 550	435 233
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	498 031	129 109	368 922	416 362	99 990	316 372
Assurance						
Autres	367 261	478 665	-111 404	325 421	206 560	118 861
Produits nets de commissions	4 323 156	1 026 342	3 296 814	3 270 301	482 732	2 787 569

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations nettes aux dépréciations	-1 601 496	-1 744 050
Bucket 1	-4 869	-509 350
Dont Prêts et créances sur les EC et OA		9 589
Dont Prêts et créances à la clientèle	-161 375	-11 099
Dont Engagements hors bilan	-2 253	5 823
Dont Instruments de dette	-251 014	-513 663
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	53 411	224 143
Dont Prêts et créances sur les EC et OA		-1 690
Dont Prêts et créances à la clientèle	55 108	222 520
Dont Engagements hors bilan	-7	1 294
Dont Instruments de dette		
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	-1 245 114	-1 458 843
Dont Prêts et créances sur les EC et OA		-2 401
Dont Prêts et créances à la clientèle	-1 162 182	-1 397 430
Dont Engagements hors bilan	-80 531	-58 610
Dont Instruments de dette		
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	133 919	68 849
Pertes sur créances irrécouvrables	-895 980	-492 273
Autres	-282 790	-357 257
Coût du risque	-2 446 347	-2 924 731

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	30 841	21 122
Plus-values de cession	30 841	21 122
Moins-value de cession		
Autres		2 798
Gains ou pertes sur autres actifs	30 841	23 920

INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du groupe est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébil, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'international : BANK OF AFRICA UK, BANK OF AFRICA EUROPE, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.



EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE
MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et de garantir le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe, le Comité des Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité de Direction Générale, les Comités de Crédit, le Comité de Surveillance des anomalies et de décalassement et le Comité de Pilotage et de Suivi des Risques du Groupe.

Par ailleurs, le Comité Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger. La Filiale Risques est une entité indépendante de toute filiale opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques.

Elle veille à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités. Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

La Direction Générale Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Analyse des Engagements, Surveillance des Engagements, en collaboration avec l'Afrique le Projet, conserve les aspects de pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corréée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de Décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :
- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
- L'utilisation d'une fiche d'autocritère qui formalise les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocritère reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
- Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la mission déléguatoire. Chaque demande de prêt transmise par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.

- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
- La qualité de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
- La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
- L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Comité Général Groupe. Par ailleurs, la Direction Générale Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

Diversification du portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu de le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition. A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement par les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

Surveillance et pilotage

La Direction Générale Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit. Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, la Direction Générale Risques Groupe est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échoués ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au décalassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales. Cette revue est octroyée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de décalassement, et ce sur proposition de la fonction Risques Groupe. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement. Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Comité Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupes.

Dispositif de Notation Interne

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE & PME) est déployé au niveau du réseau commercial. Parallèlement, la banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ». Son implémentation a été réalisée au niveau de l'outil d'instrumentation de crédit de la banque.

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils sont :
- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :
- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :
- Limites
- Limites de Contrepartie sur opérations de marché ;
- Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépossement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs à des comités mis en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des transactions de marché fort l'objet d'une fixation de limites a priori, selon un schéma déléguatoire s'appuyant sur le principe de la Troika.

Limites de Marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été mis en place et est révisé au fur et à mesure de l'évolution du marché et permet un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se définit comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de liquidité.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilité du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donné.

Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille de négociation.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vient diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties ou de la dégradation du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :
- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en cours de bilan ;
- Le non adossement des actifs par rapport à des actifs moyens et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque d'être financée l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :
- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) : coefficient de liquidité basé sur les actifs de haute qualité (Bâle III) ;
- Le profil des impasses cumulées au horizon 12 mois en mode statique.

Risque de Taux

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également le valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la maturité et des caractéristiques de ces actifs et passifs à court, moyen et long termes.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pb tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt vise à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent couser de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MNI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossement actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition spécifique aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I.). Une organisation spécifique des risques opérationnels a été mise en place en basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'outils peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier ou cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile.

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités RO :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :
- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en place.

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent ; notamment humaines, informatiques ou autres logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. L'approche à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure de l'analyse internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations de nature sociopolitique, économique ou juridique.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Notation des risques pays et de leur suivi ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des Filiales à destination du Management des Risques Groupe.

STRESS TESTING

Le Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux valeurs clés, marché et risque pays. L'essai d'une part à renforcer les outils de mesure du risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP)

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque. L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de BANK OF AFRICA S.A
- L'identification et le pilotage de l'exposition au risque de la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformé) ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) permet de définir une structure de fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel.

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur la capacité de résistance en termes de fonds propres.

La mise en place du dispositif du risk appetite est strictement liée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risque appetite framework qui décrit la cohérence de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison des facteurs de risque à l'échelle du Groupe ou au sein de la banque ;
- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinaison en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés. La Filiale Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites. Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'atteinte des valeurs clés du Groupe et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe.

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise interne et d'identifier les leviers pour améliorer sa visibilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de réputation.

Ainsi, une taxonomie des risques du Groupe a été élaboré en articulation avec le dispositif ICAAP, le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe. Ces travaux permettent d'apprécier le degré de résilience du Groupe en cas de crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scénarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact. En outre, le contexte de la crise sanitaire Covid-19 a été pris en compte en simulant une évolution pessimiste et extrême de la conjoncture économique et de la situation de réputation.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la visibilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de rétablissement a été opérée, et ce en détaillant les mesures préparatoires et préventives, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de rétablissement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

BANK OF AFRICA BMCE Group a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps opportun et à définir des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

Aussi, ce plan fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Table with 6 columns: Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions, 31/12/2021, Autres actifs/ passifs financiers à des fins de transaction par résultat, Total, 31/12/2021, Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions, Autres actifs/ passifs financiers à des fins de transaction par résultat, Total. Rows include ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT, Titres de créances négociables, Bons du trésor et autres effets mobilisables, Instruments financiers dérivés de transaction, etc.



ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	553 274	-	-99 328	1 708 897	12 459	-109 407
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 575 246	1 703 095	-608 159	4 969 163	1 618 324	-589 865

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COUT AMORTI

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur	Net	Valeur	Net
Comptes à vue	11 922 968	9 832 598		
Prêts	14 549 694	11 116 163		
Dont prêts de trésorerie JJ	490 274	338 224		
Opérations de pension	133 014	137 872		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	26 405 676	21 086 633		
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-81 055	-85 152		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	26 324 021	21 001 481		

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur	Net	Valeur	Net
Comptes à vue	7 209 171	5 788 333		
Emprunts	30 825 986	28 605 406		
Dont emprunt de trésorerie JJ	1 507 129	1 428 135		
opérations de pension	27 696 319	25 890 248		
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT	65 731 476	60 283 987		

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COUT AMORTI

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur	Net	Valeur	Net
Comptes ordinaires débiteurs	21 434 885	21 271 250		
Prêts consentis à la clientèle	176 367 379	163 038 442		
Opérations de pension	13 636 192	14 644 680		
Opérations de location-financement	15 859 122	14 959 186		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DEPRECIATION	227 297 577	213 913 559		
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-17 828 345	-16 893 353		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DEPRECIATION	209 469 232	197 020 206		

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	31/12/2022						31/12/2021					
	Créances et Engagements			Dépréciation			Créances et Engagements			Dépréciation		
	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	563 824	-	-	563 824	10 550	-	-	-	10 550	-	-	10 550
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	563 824	-	-	563 824	10 550	-	-	-	10 550	-	-	10 550
Actifs Financiers au coût amorti	267 881 614	17 383 920	20 928 606	306 194 140	2 842 458	2 437 599	13 821 627	19 101 685				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	26 295 784	104 048	5 844	26 405 676	73 053	2 897	5 704	81 655				
Prêts et créances sur la clientèle	189 094 943	17 279 872	20 922 762	227 297 577	1 577 719	2 434 702	13 815 923	17 828 345				
Titres de dettes	52 490 888	-	-	52 490 888	1 191 686	-	-	1 191 686				
Total Actif	268 445 438	17 383 920	20 928 606	306 757 964	2 853 008	2 437 599	13 821 627	19 112 234				
Total Hors Bilan	52 671 148	202 590	218 191	53 097 929	203 766	728	198 529	403 023				

	31/12/2021						31/12/2021					
	Créances et Engagements			Dépréciation			Créances et Engagements			Dépréciation		
	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 728 503	-	-	1 728 503	19 606	-	-	-	19 606	-	-	19 606
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 728 503	-	-	1 728 503	19 606	-	-	-	19 606	-	-	19 606
Actifs Financiers au coût amorti	2 335 322 843	19 728 446	19 811 502	2 74 862 792	2 437 089	2 488 478	12 988 649	17 914 216				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 039 082	41 369	6 182	21 086 634	79 576	539	5 037	85 152				
Prêts et créances sur la clientèle	174 421 162	19 687 077	19 805 320	215 913 559	1 421 802	2 487 939	12 983 612	16 893 353				
Titres de dettes	39 862 599	-	-	39 862 599	935 711	-	-	935 711				
Total Actif	2 37 051 346	19 728 446	19 811 502	2 76 591 295	2 456 695	2 488 478	12 988 649	17 933 822				
Total Hors Bilan	47 468 431	178 786	129 624	47 776 841	201 288	947	120 387	322 622				

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur	Net	Valeur	Net
Comptes ordinaires créditeurs	148 874 854	132 539 204		
Comptes à terme	33 787 630	31 794 130		
Comptes d'épargne	45 962 805	42 213 080		
Bons de caisse	3 483 733	4 004 929		
Opérations de pension	4 882 677	159 156		
Autres comptes créditeurs	9 187 946	8 262 741		
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	246 179 646	218 973 241		

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur	Net	Valeur	Net
Banque au Maroc	155 264 736	140 432 011		
Services Financiers Spécialisés	647 357	681 183		
Activités à l'International	90 267 553	77 860 047		
Gestion d'actifs	-	-		
Autres Activités	-	-		
TOTAL EN PRINCIPAL	246 179 646	218 973 241		
Dettes rattachées	-	-		
VALEUR AU BILAN	246 179 646	218 973 241		

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur	Net	Valeur	Net
Maroc	155 912 093	141 113 194		
Afrique	89 366 493	76 420 029		
Europe	901 060	1 440 017		
TOTAL EN PRINCIPAL	246 179 646	218 973 241		
Dettes rattachées	-	-		
VALEUR AU BILAN	246 179 646	218 973 241		

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable
Immobilisations corporelles	17 982 888	9 422 114	8 560 774	17 029 325
Terrains et constructions	5 699 703	1 504 559	4 195 144	5 624 844
Equipement, Mobilier, Installations	5 157 588	3 551 025	1 606 563	4 922 622
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	3 408 838
Autres immobilisations	7 125 597	4 366 530	2 759 067	6 481 859
Immobilisations incorporelles	2 798 281	1 505 602	1 292 679	3 164 734
Logiciels informatiques acquis	2 072 821	1 297 062	775 758	2 422 268
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	1 746 005
Autres immobilisations incorporelles	725 460	208 539	516 921	742 466
Immeubles de placements	3 918 104	483 991	3 434 112	3 878 551
				318 233
				3 560 318

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	31/12/2022	31/12/2021
Détail des charges des contrats de location		
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-58 822	-55 985
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-292 281	-251 602

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

	31/12/2022	31/12/2021
Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)		
Immobilisations corporelles	8 560 774	8 517 858
Dont droits d'utilisation	1 176 079	1 232 526

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	31/12/2022	31/12/2021
Compte de régularisation et autres passifs	13 942 922	9 717 696
Dont dette locative	1 220 525	1 259 985

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL (EN MAD)	2 087 698 270	2 056 066 480
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	208 769 827	205 606 648
Résultat Part groupe (EN MAD)	2 304 246 904	2 007 214 033
Résultat par Action (EN MAD)	11,04	9,76
Résultat dilué par Action (EN MAD)	11,04	9,76

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	39,42%	39,42%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	56,40%	56,40%	M E E

**1- PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX**

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
 - Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe de coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres**2.4.1 Présentation générale**

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de maintenir le marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste " écart de conversion ".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghi, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 872 022	7 323 591
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	26 718 136	20 167 359
.. À vue	5 579 695	4 768 697
.. À terme	21 138 441	15 398 662
Créances sur la clientèle	129 902 437	126 845 452
.. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	42 284 809	41 888 548
.. Crédits et financements participatifs à l'équipement	21 174 518	20 664 448
.. Crédits et financements participatifs immobiliers	41 291 221	41 207 258
.. Autres crédits et financements participatifs	25 211 799	23 085 198
Créances acquises par affacturage	2 745 439	2 954 347
Titres de transaction et de placement	44 009 829	37 687 594
.. Bons du Trésor et valeurs assimilées	27 752 051	14 923 158
.. Autres titres de créance	188 547	231 115
.. Titres de propriété	16 068 557	22 495 714
.. Certificats de Sukuks	20 074	39 627
Autres actifs	8 073 212	7 831 620
Titres d'investissement	12 044 762	8 934 594
.. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 430 225	4 812 092
.. Autres titres de créance	4 014 537	4 124 504
.. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	12 942 537	11 639 853
.. Participation dans les entreprises liées	9 585 509	9 199 560
.. Autres titres de participation et emplois assimilés	3 357 228	2 440 293
.. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	199 866	195 925
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	369 854	167 733
Immobilisations données en Ijara	439 757	714 004
Immobilisations incorporelles	2 749 645	2 637 210
Immobilisations corporelles	246 727 516	227 101 284
TOTAL DE L'ACTIF	246 727 516	227 101 284

En milliers de DH

En milliers de DH

HORS BILAN

HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES	31 016 880	27 361 678
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	200 370	239 827
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 921 779	6 840 594
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 370 037	4 455 476
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 716 454	10 385 685
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à lier	5 348 239	5 440 096
ENGAGEMENTS RECUS	23 304 312	24 690 035
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 518 360	21 169 699
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 785 953	3 342 275
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	178 661
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

En milliers de DH

En milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	12 058 179	10 625 860
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	754 038	253 901
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 300 945	5 498 366
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	716 532	619 182
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	706 987	883 776
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	32 102	23 052
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 302 447	1 187 270
Autres produits bancaires	3 154 150	2 160 313
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 427 813	3 718 456
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	909 412	609 909
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	882 109	851 876
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	554 762	578 119
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	23 553	20 169
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	3 057 887	1 058 383
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	6 630 366	6 907 401
Produits d'exploitation non bancaire	357 389	158 315
Charges d'exploitation non bancaire	31 896	133 070
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 700 071	3 648 638
Charges de personnel	1 736 291	1 673 566
Impôts et taxes	77 991	80 689
Charges externes	1 646 434	1 566 034
Autres charges générales d'exploitation	8 000	9 287
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	231 255	319 062
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	1 743 887	1 637 721
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 203 887	982 064
Pertes sur créances irrécouvrables	325 674	350 559
Autres dotations aux provisions	214 326	305 098
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	456 270	473 658
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	456 252	276 070
Récupérations sur créances amorties	17 665	18 879
Autres reprises de provisions	87 353	178 709
RESULTAT COURANT	2 073 371	2 126 349
Produits non courants	131 353	128 676
Charges non courantes	272 729	244 682
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 931 995	2 010 343
Impôts sur les résultats	406 902	509 470
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 525 093	1 500 873

En milliers de DH

En milliers de DH

(-) signifie moins
(+) signifie plus

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	41 534 120	40 581 191
.. À vue	4 094 472	3 010 935
.. À terme	37 439 648	37 570 256
Dépôts de la clientèle	155 887 985	141 554 206
.. Comptes à vue et chèques	101 020 870	91 396 132
.. Comptes d'épargne	27 127 818	25 927 402
.. Dépôts à terme	23 421 263	19 469 487
.. Autres comptes créditeurs	4 318 034	4 761 185
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	6 473 177	8 117 463
.. Titres de créance négociables émis	6 473 177	8 117 463
.. Emprunts obligataires émis	-	-
.. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	7 513 296	3 766 248
Provisions pour risques et charges	1 447 348	1 294 922
Provisions réglementées	270 073	396 735
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 100 668	10 597 210
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Reserves et primes liées au capital	17 887 993	17 236 350
Capital	2 087 698	2 050 066
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	65	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 525 093	1 500 873
TOTAL DU PASSIF	246 727 516	227 101 284

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

	31/12/2022	31/12/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	6 862 513	6 371 449
(-) Intérêts et charges assimilés	2 346 375	2 039 904
MARGE D'INTÉRÊT	4 516 140	4 331 545
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	32 102	23 052
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	23 554	20 169
RESULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	8 548	2 883
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RESULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	1 929 622	1 394 397
(-) Commissions servies	778 180	352 655
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	1 161 442	1 041 742
(-) résultat des opérations sur titres de transaction	-165 608	570 615
(+) résultat des opérations sur titres de placement	74 530	-34 444
(-) résultat des opérations de change	575 397	476 379
(+) résultat des opérations sur produits dérivés	50 470	-71 747
RESULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	534 789	940 803
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	707 038	883 816
(-) Diverses autres charges bancaires	297 591	293 388
PRODUIT NET BANCAIRE	6 630 366	6 907 401
(+) résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	8 872	-89 779
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	347 378	165 240
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	29 406	102 464
(-) Charges générales d'exploitation	3 700 071	3 648 638
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 257 139	3 231 760
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-1 055 644	-1 037 673
(+) autres dotations nettes des reprises aux provisions	-128 123	-67 739
RESULTAT COURANT	2 073 372	2 126 348
RESULTAT NON COURANT	-141 577	-116 005
(-) Impôts sur les résultats	406 902	509 470
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 525 093	1 500 873

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 525 093	1 500 873
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	231 255	319 062
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	1 743 887	1 637 721
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	153 074	162 178
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	4 691	10 706
(-) Reprises de provisions (1)	195 502	128 341
(-) Produits de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	287 316	70 562
(-) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	552	1 194
(-) Produits de cession des immobilisations financières (1)	10 211	76
(-) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	2 488	31 206
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 424 024	1 815 255
(-) Bénéfices distribués	822 427	1 028 033
(+) AUTOFINANCEMENT	601 597	787 222

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2022	31/12/2021
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	11 255 316	9 807 055
(-) Récupérations sur créances amorties	17 665	18 879
(-) Produits d'exploitation non bancaire perçus	104 145	104 145
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	7 201 958	5 289 409
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	31 896	133 670
(-) Charges générales d'exploitation versées	3 468 715	3 336 989
(-) Impôts sur les résultats versés	406 902	509 470
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	215 994	660 540
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-6 550 777	-18 744
(-) Créances sur la clientèle	-2 908 077	-873 600
(+) Titres de transaction et de placement	-6 322 235	-6 756 053
(-) Autres actifs	-456 303	170 371
(+) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-202 121	23 083
(-) Immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	952 929	3 546 692
(-) Dépôts de la clientèle	14 335 779	6 761 685
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(-) Titres de créance émis	-1 644 286	-48 942
(+) Autres passifs	3 353 031	270 093
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	555 940	3 074 585
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	771 933	3 735 125
(+) Produits des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	271 989	-
(+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	800 989	103 169
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	3 743 482	782 803
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	658 837	911 030
(-) Intérêts perçus	108 119	98 566
(+) Dividendes perçus	595 287	785 919
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-2 625 935	-706 781
(-) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	1 500 000	1 000 000
(-) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	275 141	377 008
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	822 427	1 028 033
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	402 433	-405 401
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	-1 451 569	2 623 303
TRÉSORERIE À L'OULOU 01/01 DE L'EXERCICE	7 930 597	4 793 988
VILTRESORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 479 028	7 323 591

En milliers de DH

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
 (2) Y compris IRR utilisés
 (3) Y compris PER utilisés
 (4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca23, rue Ibrahim Lelouchi -
Quartier Oudja
204



CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Comptes ordinaires débiteurs	3 908 972	94 777	428 255	4 709 228	9 141 232	12 088 372
Valeurs reçues en pension	-	127 524	-	-	127 524	120 180
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	127 524	-	-	127 524	120 180
Prêts de trésorerie	4 001 000	1 850 916	1 663 274	7 515 280	5 167 347	-
Au jour le jour	-	3 000 000	-	300 000	3 300 000	-
A terme	-	3 701 000	1 850 916	1 663 274	7 155 280	5 167 347
Prêts financiers	5 464 283	7 656 215	208 954	13 329 452	9 709 110	-
Autres créances	-	458 766	-	458 766	378 622	-
Intérêts courus à recevoir	-	54 854	-	54 854	27 319	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 908 972	10 201 294	9 935 386	6 581 456	30 627 108	27 490 950

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	Secteur public		Secteur privé		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles			
Crédits de trésorerie	1 518 986	1 267 564	29 123 178	2 207 685	34 117 414	33 939 331
Comptes à vue débiteurs	158 748	1 267 564	11 365 111	1 715 245	14 504 668	15 280 093
Créances commerciales sur le Maroc	14 500	-	3 994 475	3 922	4 012 957	3 854 578
Crédits à l'exportation	-	-	437 247	275 015	712 262	934 931
Autres crédits de trésorerie	1 345 678	-	13 288 345	213 503	14 887 526	13 867 729
Crédits à la consommation	-	-	28 800	7 841 020	7 869 820	7 636 441
Crédits à l'équipement	5 945 233	297 516	15 425 662	1 229 748	20 998 159	20 381 794
Crédits immobiliers	412 061	-	8 418 867	33 379 524	41 210 452	41 150 802
Autres crédits de trésorerie	1 800 000	17 612 693	704 369	120 586	20 237 648	18 532 714
Créances acquises par affectation	2 047 243	-	687 790	10 406	2 745 439	2 954 347
Intérêts courus à recevoir	61 037	32 109	431 113	135 184	659 443	668 225
Créances en souffrance	810	-	2 754 957	2 213 734	4 969 501	4 556 145
Créances pré-doutées	-	-	1 540	577 732	579 272	504 895
Créances douteuses	-	-	836 886	544 464	1 381 350	1 378 440
Créances compromises	810	-	1 916 531	1 091 538	3 008 879	2 672 810
TOTAL	11 785 370	19 209 882	55 574 736	46 137 888	132 707 876	129 799 799

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Emetteurs publics	Non Financiers		
Titres cotés	4 427 612	1 522 355	5 541 183	4 357 169	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 731 976	-	3 731 976	4 202 183	-
Obligations	695 636	1 522 355	2 217 991	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	147 881	-
Titres de propriété	-	-	-	7 105	-
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-
Titres non cotés	49 850	33 312 401	15 006 660	2 335 714	50 704 624
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	32 314 627	-	15 525 257	-
Obligations	681 500	864 835	209 435	1 755 770	4 190 163
Autres titres de créance	49 850	-	75 726	125 576	-
Titres de propriété	-	14 070 891	1 926 733	15 997 624	22 486 609
Certificats de Sukuk	-	-	20 073	39 627	-
Intérêts courus	316 274	70 933	103 747	490 954	25 366
TOTAL	49 850	37 740 013	15 006 660	3 858 069	56 654 592

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	42 788 658	42 788 658	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	26 759 851	26 759 851	-	-	-	-
Obligations	3 994 475	3 922	-	-	-	-
Autres titres de créance	49 850	49 850	-	-	-	-
Titres de propriété	15 895 911	15 895 911	-	-	-	-
Certificats de Sukuk	20 075	20 075	-	-	-	-
Titres de placement	1 226 423	1 221 174	1 221 174	-	-	5 250
Bons du Trésor et valeurs assimilées	977 918	972 801	972 801	-	-	5 117
Autres titres de créance	75 726	75 726	75 726	-	-	-
Titres de propriété	172 719	172 647	172 647	-	-	132
Titres d'investissement	12 644 762	12 644 762	10 072 247	181 898	2 754 413	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 630 225	8 630 225	8 113 347	-	516 878	-
Obligations	4 014 537	4 014 537	1 958 900	181 898	2 237 535	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	65 659 844	65 654 593	11 293 421	181 898	2 754 413	5 250

CRÉANCES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	Montant		Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut	Net	31/12/2022	31/12/2021
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	199 866	199 866	195 925	199 866
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-
TOTAL	199 866	199 866	195 925	199 866

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

En milliers de DH

	31/12/2022		31/12/2021	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-doutées	632 503	33 231	554 183	49 288
Créances douteuses	2 452 011	1 070 662	2 590 452	1 212 012
Créances compromises	9 353 969	6 345 090	8 133 135	5 440 325
TOTAL	12 438 483	7 468 982	11 277 770	6 721 626

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2022		31/12/2021	
	Montant	Provisions	Montant	Provisions
Instruments optionnels achetés	-	-	-29 547	-3 309
Opérations diverses sur titres	115 154	-	348 797	-
Débiteurs divers	1 542 557	-	1 203 147	-
Sommes dues par l'Etat	1 352 634	-	1 008 847	-
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	-	-
Sommes dues divers par le personnel	138 682	-	129 269	-
Comptes clients de prestations non bancaires	51 241	-	65 032	-
Divers autres débiteurs	3 231 775	-	3 173 392	-
Valeurs et emplois divers	3 215 072	-	3 109 629	-
Comptes de régularisation	242 683	-	154 462	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	242 683	-	154 462	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	419	-	258	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	90 390	-	121 869	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	253 280	-	257 193	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	898 920	-	1 076 467	-
Produits à recevoir	461 431	-	431 124	-
Charges constatées d'avance	437 489	-	645 343	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	1 729 380	-	1 499 380	-
Autres comptes de régularisation	-	-	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-	-	-
TOTAL	8 073 211	-	7 831 618	-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	1 445 955	664	327 535	821 344	952 810	731 951	646	44 693	264 238	513 052	439 757
Droit au bail	97 050	61	-	650	96 460	-	-	-	-	-	96 460
Immobilisations en recherches et développement	1 348 905	603	327 535	820 694	856 349	731 951	646	44 693	264 238	513 052	343 297
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	6 927 267	746	331 302	136 832	7 122 482	4 290 057	649	186 662	104 552	4 372 817	2 749 666
Immobilisations corporelles	2 181 588	-	186 822	94 714	2 273 697	407 233	-	30 129	79 015	358 348	1 915 349
Immobilisations incorporelles hors exploitation	232 947	-	54	3 124	239 878	-	-	-	-	-	239 878
Terrain d'exploitation	1 948 641	-	186 768	91 590	2 045 819	407 233	-	30 129	79 015	358 348	1 685 472
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 033 528	434	103 823	5 779	2 132 005	1 796 659	347	57 481	1 723	1 852 765	279 241
Mobilier et matériel d'exploitation	525 606	231	52 892	3 326	575 404	422 852	234	13 734	1 300	435 500	139 903
Matériel de bureau d'exploitation	225 271	59	5 146	-	230 676	213 093	57	6 069	-	219 219	19 219
Matériel informatique	1 093 081	143	45 599	38	1 138 756	1 000 559	56	30 040	26	1 030 648	108 108
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	81 765	-	122	2 416	79 472	64 972	-	5 293	397	69 901	9 571
Autres matériel d'exploitation	107 604	94	107 698	95 204	1 079 698	95 204	-	2 925	-	97 497	10 201
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 166 116	343	29 655	36 340	2 195 775	1 825 859	302	80 188	23 814	1 880 535	279 240
Immobilisation corporelles hors exploitation	544 035	-31	11 001	-	557 004	262 306	-	18 863	-	281 169	278 835
Terrain hors exploitation	71 129	-	-	-	71 129	-	-	-	-	-	71 129
Immobilisations hors exploitation	325 501	-	-	-	325 501	137 792	-	13 696	-	151 488	174 013
Mobilier et matériel hors exploitation	66 616	-	3 352	-	69 968	55 825	-	2 118	-	57 943	12 025
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	82 789	-31	7 649	-	90 407	3 049	-	3 049	-	71 738	18 669
TOTAL	8 375 222	1 409	658 837	958 176	8 075 292	5 022 008	1 295	231 355	368 790	4 885 869	3 189 423



BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2022

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
						Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	238 508	210 660	1 060	5 302	453 409	12 780	83 555	-	-	369 855
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 310	-	-	386	6 696	816	3 314	-	-	3 381
Crédit-bail mobilier	79 595	209 600	-	342	289 537	2 616	54 944	-	-	234 592
Crédit-bail mobilier en cours	5 595	-	-	342	5 957	-	-	-	-	5 957
Crédit-bail mobilier loué	74 000	209 600	-	-	283 600	2 616	54 944	-	-	228 656
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	151 543	-	-	4 574	156 117	9 349	25 296	-	-	130 821
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	151 543	-	-	4 574	156 117	9 349	25 296	-	-	130 821
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	1 060	1 060	1 060	-	1 060	-	-	-	-	1 060
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	238 508	210 660	1 060	5 302	453 409	12 780	83 555	-	-	369 855

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	-	94 610	722 099	2 055 905	2 870 614	1 960 442
Valeurs données en pension	20 278 695	1 399 982	4 336 467	1 353 763	27 368 907	25 887 789
Au jour le jour	-	-	144 902	-	144 902	-
A terme	20 278 695	1 399 982	4 191 565	1 353 763	27 224 005	25 887 789
Emprunts de trésorerie	2 059 000	4 455 691	375 000	2 761 165	9 650 856	10 078 749
Au jour le jour	-	703 955	375 000	-	1 078 955	1 078 733
A terme	2 059 000	3 751 736	-	2 761 165	8 571 901	9 000 016
Emprunts financiers	-	87 332	15 790	1 317 601	1 420 723	2 309 147
Autres dettes	9 306	398	139 131	1 48 835	317 062	-
Intérêts courus à payer	48 990	18 899	5 857	6 439	74 186	28 000
TOTAL	22 392 991	6 053 913	5 594 344	7 492 872	41 534 120	40 581 991

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Instruments optionnels vendus	-26 653	25 140
Opérations diverses sur titres	2 881 203	87 235
Créditeurs divers	1 756 268	1 450 905
Sommes dues à l'Etat	1 407 887	1 184 256
Sommes dues aux organismes de prévoyance	50 031	48 798
Sommes diverses dues au personnel	211 216	188 410
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	44	35
Fournisseurs de biens et services	-69 534	-48 285
Divers autres créditeurs	130 625	77 411
Comptes de régularisation	2 922 478	2 202 967
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	216 467	165 401
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	289 847	9 507
Charges à payer et produits constatés d'avance	530 575	376 077
Autres comptes de régularisation	1 885 588	1 651 982
TOTAL	7 513 296	3 766 247

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
Provisions déduites de l'Actif :	7 439 223	1 207 895	534 819	28 559	8 140 858
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 721 621	1 202 644	456 076	794	7 468 983
Agios réservés	3 676	-	-	-	3 676
Titres de placements	73 488	5 251	77 589	4 101	5 251
Titres de participation et emplois assimilés	640 433	-	1 149	23 664	662 948
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	1 691 657	220 260	194 648	152	1 717 421
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	25 738	1 243	170	-	26 811
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 170 403	153 074	63 000	-	1 260 477
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	98 781	61 252	125	152	160 060
Provisions pour autres risques et charges	396 735	4 691	131 353	-	270 073
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	9 130 880	1 428 155	729 467	28 711	9 858 279

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	16/01/2020	16/01/2023	2,72%	200 000,00
CD BOA	26/04/2021	26/04/2023	1,99%	865 000,00
CD BOA	26/04/2021	26/04/2024	2,13%	1 050 000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2023	2,00%	420 000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2024	2,13%	420 000,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2023	2,03%	325 100,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2024	2,18%	107 500,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	25/01/2022	24/01/2023	1,84%	400 000,00
CD BOA	26/04/2022	25/04/2023	1,91%	1 000 000,00
CD BOA	30/11/2022	01/03/2023	3,00%	1 000 000,00
TOTAL				6 401 300

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Écarts de réévaluation	17 236 350	-	651 643	17 887 993
Réserves et primes liées au capital	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 674 078	-	50 639	7 724 716
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9 101 966	-	601 004	9 702 970
Capital	2 056 066	-	31 632	2 087 698
Capital appelé	2 056 066	-	31 631	2 087 698
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	-	45	65
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 500 873	-	-	1 525 093
TOTAL	20 793 309	-	-	21 500 849

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	4,30%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	3,75%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	5,01%	Perpétuel	-	800 000
DH	910 000	1	4,58%	Perpétuel	-	910 000
DH	90 000	1	4,63%	Perpétuel	-	90 000
DH	500 000	1	5,09%	Perpétuel	-	500 000
DH	100 000	1	6,18%	10 ans	-	100 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans	-	50 000
DH	790 000	1	2,84%	10 ans	-	790 000
DH	154 500	1	5,44%	10 ans	-	154 500
DH	845 500	1	3,27%	10 ans	-	845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans	-	626 000
DH	1 374 000	1	2,85%	10 ans	-	1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans	-	78 900
DH	1 473 900	1	2,66%	10 ans	-	1 473 900
DH	400 000	1	3,74%	10 ans	-	400 000
DH	1 000 000	1	2,57%	10 ans	-	1 000 000
						11 900 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financement et de garantie donnés	25 068 011	21 921 582
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	200 370	239 827
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmées	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	200 370	239 827
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 921 779	6 840 594
Crédits documentaires import	3 694 500	2 491 675
Acceptations ou engagements de payer	1 432 161	1 629 932
Ouvertures de crédit confirmées	2 909 233	1 316 652
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	886 035	1 402 335
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 370 037	4 455 476
Crédits documentaires export confirmés	4 362 477	3 886 024
Acceptations ou engagements de payer	74 323	4 231
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	501 682	558 253
Engagements de substitution sur émission de titres	4 362 477	3 886 024
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 176 425	10 385 685
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	7 255 691	6 310 446
Autres cautions et garanties données	3 920 734	4 075 238
Engagements de financement et de garantie reçus	23 304 312	24 511 984
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 518 360	21 169 699
Garanties de crédits	9 303 915	9 795 872
Autres garanties reçues	10 214 444	11 373 826
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 785 953	3 342 285
Garanties de crédits	3 785 953	3 342 285
Autres garanties reçues	-	-

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts perçus	6 862 513	6 371 449
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	754 638	233 901
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 390 043	5 498 366
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	716 932	619 182
Intérêts servis	2 346 373	



BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2022

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Table with 4 columns: Valeurs et sûretés reçues en garantie, Valeur comptable nette, Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnée, Montants des créances ou des engagements par signature donnée couverts.

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Table with 2 columns: BILAN, Montant. Rows include Actif (Valeurs en caisse, Créances, Titres, Immobilisations) and Passif (Banques, Dettes, Hors bilan).

RÉSEAU

Table with 3 columns: Description, 31/12/2022, 31/12/2021. Rows include Guichets permanents, Guichets périodiques, Succursales et agences à l'étranger.

COMMISSIONS

Table with 3 columns: Description, 31/12/2022, 31/12/2021. Rows include Commissions perçues (Sur opérations avec les établissements de crédit, Sur opérations de change), Commissions versées.

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

Table with 3 columns: PRODUITS ET CHARGES, 31/12/2022, 31/12/2021. Rows include Produits (Gains, Plus-value), Charges (Pertes, Dotations).

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Table with 3 columns: CHARGES, 31/12/2022, 31/12/2021. Rows include Charges de personnel, Impôts et taxes, Dotations aux amortissements.

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DÉPÔTS

Table with 4 columns: Description, Nombre de comptes, Montants (31/12/2022, 31/12/2021). Rows include Titres dont l'établissement est dépositaire, Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion.

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

Table with 3 columns: CATEGORIE DE TITRES, 31/12/2022, 31/12/2021. Rows include Titres de participation, Participations dans les entreprises liées, Emprunts assimilés.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Table with 3 columns: Description, 31/12/2022, 31/12/2021. Rows include Produits et charges (Autres produits et charges bancaires, Reprises de provisions), Autres charges (Dotations aux provisions).

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Table with 2 columns: INTITULES, Montant. Rows include I- Résultat Net Comptable, Bénéfice net, Partie nette (II- Réintégration fiscale), III- Déductions fiscales, VI- Résultat net fiscal.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Table with 2 columns: I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT, Montant. Rows include Résultat courant d'après le compte de produits et charges, (1) Réintégrations fiscales, (2) Déductions fiscales, II- INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL.

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Table with 5 columns: Description, Solde au début de l'exercice (1), Opérations comptables de l'exercice (2), Déclarations de TVA de l'exercice (3), Solde Fin d'exercice (4=1+2-3).

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Table with 5 columns: Nom des principaux actionnaires ou associés, Adresse, Exercice précédent, Exercice actuel, Part du capital détenu, Pourcentage des droits de vote(%). Rows include A-ACTIONNAIRES MAROCAINS, B-ACTIONNAIRES ÉTRANGERS.

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Table with 4 columns: A- Origine des résultats affectés, Montant, B- Affectation des résultats, Montant. Rows include Décision du 28 juin 2022, Rapport à nouveau, Résultats nets en instance d'affectation.

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Table with 4 columns: Description, 31/12/2022, 31/12/2021, 31/12/2020. Rows include Capitaux propres et assimilés, Opérations et résultats de l'exercice, Résultat net bancaire, Résultat avant impôts.

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Table with 3 columns: I- DATATION, 31/12/2022. Rows include Date de clôture (1), Date d'établissement des états de synthèse (2), Indications des événements (Favorables, Défavorables), EFFECTIFS (31/12/2022, 31/12/2021).

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

Table with 7 columns: Description, D ≤ 1 mois, 1 < D ≤ 3 mois, 3 mois < D ≤ 1 an, 1 an < D ≤ 5 ans, D > 5 ans, Total. Rows include Actif (Créances sur les établissements de crédit), Passif (Dettes envers les établissements de crédit).



TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2022

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188	-	82 188
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000	-	50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	100 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande public	Fonds d'investissement	100 000	115 000 000	8,70	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333	-	3 333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	666 149	40 635 089,00	100,00	666 149	-	666 149
MARTCO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	0
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	0
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	0
						247 993	1 746
511 TITRES DE PARTICIPATION							
TITRES DES ENTREPRISES LIEES							
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 €	72,41	3 021 844	-	3 021 844
BANK OF AFRICA UK	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 €	100,00	1 284 259	-	1 284 259
O TOWER	Sté d'aménagement	9 600 000	2 000 000 000	48,00	960 000	-	960 000
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089,00	100,00	666 149	-	666 149
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410	-	707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
BANK AL-TAMWEEL WA AL-IMMA - BTI	Banque participative	2 540 000	450 000 000	56,44	254 000	-	254 000
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	2 346 000	460 000 000	51,00	234 600	30 000	204 600
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	22 176 454	46 775 206 UGX	47,41	155 519	-	155 519
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	140 751	-	140 751
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 249 996	500 000 000	25,00	125 000	-	125 000
HANDOUTY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	0
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	90 192
RYAD AL-NOUR	Hôtellerie	3 000	3 000 000	100,00	78 357	-	78 357
LCB BANK	Ets de crédit étranger	565 300	14 340 000 000 FCFA	39,42	111 618	-	111 618
BMCE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,99	53 000	-	53 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 €	78	42 048	-	42 048
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
CMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 696	6 696	0
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
Eurofinf Informatique	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
IT International service	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	346	346	0
ARENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NE JMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO I	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILLA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0	-	0
						9 744 166	160 570
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES							
TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE							
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 263 425	984 373 280 EUR	2,05	179 044	-	179 044
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	177 926	177 926	0
E.S.I.	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	153 165	-	153 165
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit /étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	78 922	19 177	54 745
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	3 644	173 797 226 EUR	2,10	40 651	-	40 651
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	31 343	-	31 343
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	2 503	193 350 120 EUR	1,33	40 124	-	40 124
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	63 785	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	156 862	80 000 000	19,61	13 725	-	13 725
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Fonds d'investissement	114 623	180 000 000	6,37	10 318	-	10 318
INMMA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	3 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	583 524 000 USD	0,02	3 222	-	3 222
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	3 134	-	3 134
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	226 000 000	4,26	3 487	-	3 487
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	3 380 000	5,88	59	-	59
						789 830	364 884
513 TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE							
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 045	559 173 300	5,10	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 673 700	10,41	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	74 238	17 122
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
SOGEPLOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	0,75	3 393
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	0
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilière	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
STE D'AMÉNAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	40 429 000	1,65	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	0
SOCIÉTÉ ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	-	500
PORNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	0
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24	-	24
D'VAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
BMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	2	-	2
						368 956	80 131
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS							
BAB CONSORTIUM					782 504	-	782 504
RYAD ENNOUR					501 301	-	501 301
O TOWER					371 121	-	371 121
FARACHA IMMO					306 718	-	306 718
KRAKER IMMO					117 523	-	117 523
SAISS IMMO NE JMA					115 963	-	115 963
IT International service ITIS					53 564	53 564	0
SUX HILL SECONDO					51 131	-	51 131
ARENZA IMMO					46 999	-	46 999
JASPE IMMO					37 892	-	37 892
SUX HILL PRIMERO					25 904	-	25 904
SUX HILL TERCIO					17 257	-	17 257
GOLEMPRIME IMMO					10 730	-	10 730
MOHIT IMMO					5 629	-	5 629
ECO PARC					4 736	-	4 736
BMCE CASH					2 500	-	2 500
MARTCO					1 500	1 500	0
Siege G.P.B.M					723	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	0
NOUACER CITY IMMO					65	-	65
MONET IMMO					32	-	32
SALAM PRIMERO					32	-	32
ERRAHA NAKHIL					32	-	32
DENIM PRIMERO I					32	-	32
VILLASBUGAN IMMO					32	-	



BILAN

ACTIF	En milliers de DH		PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 944	2 033	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 750 606	7 631 717	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15 395 651	13 312 044
. A vue	1 188 991	1 314 630	. A vue	932 000	649 121
. A terme	8 561 615	6 317 087	. A terme	14 463 651	12 662 923
Créances sur la clientèle	5 326 539	4 731 725	Dépôts de la clientèle	2 316 795	1 703 395
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	349 189	552 154	. Comptes à vue créditeurs	1 866 310	1 483 632
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4 977 350	4 179 571	. Comptes d'épargne	-	-
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-	. Dépôts à terme	420 996	167 901
. Autres crédits et financements participatifs	-	-	. Autres comptes créditeurs	29 489	51 862
Créances acquises par affacturage	-	-	Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de transaction et de placement	807 312	489 311	Titres de créance émis	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	659 765	401 004	. Titres de créance négociables émis	-	-
. Autres titres de créance	-	-	. Emprunts obligataires émis	-	-
. Titres de propriété	147 547	88 307	. Autres titres de créance émis	-	-
. Certificats de Sukuks	-	-	Autres passifs	816 035	613 259
Autres actifs	709 561	606 639	Provisions pour risques et charges	3 045	2 893
Titres d'investissement	2 237 535	2 315 197	Provisions réglementées	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
. Autres titres de créance	2 237 535	2 315 197	Dettes subordonnées	-	-
. Certificats de Sukuks	-	-	Dépôts d'investissement reçus	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	Ecart de réévaluation	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-	Reserves et primes liées au capital	119 101	109 192
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-	Capital	5 224	4 640
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Créances subordonnées	-	-	Report à nouveau (+/-)	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-	Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	76 207	77 423	Résultat net de l'exercice (+/-)	255 455	110 658
Immobilisations données en Ijara	-	-	Total du Passif	18 911 306	15 856 079
Immobilisations incorporelles	1 566	1 880			
Immobilisations corporelles	36	154			
Total de l'Actif	18 911 306	15 856 079			

HORS BILAN

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES	1 061 051	839 535
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 028	1 839
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	990 976	787 273
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	68 047	50 423
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 073 993	4 702 687
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 722 298	2 865 430
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 351 695	1 837 257
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 272 186	641 251
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	345 077	113 777
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	179 547	146 195
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	102 690	86 336
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	3 468	2 593
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	6 909	7 312
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	14 011	11 692
Autres produits bancaires	619 884	273 347
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	846 592	421 774
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	282 998	102 570
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	25 629	5 259
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	5 948	6 057
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	532 017	307 888
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	425 594	219 476
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	1 664	3 701
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	7 736	7 546
Charges de personnel	4 325	4 167
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	2 833	2 429
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	578	950
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2	26 742
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	2	24 410
Autres dotations aux provisions	-	2 332
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTISEES	-	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Recuperations sur créances amortisées	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	416 192	181 487
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	8 841	7 134
RESULTAT AVANT IMPOTS	407 351	174 353
Impôts sur les résultats	151 896	63 695
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	255 455	110 658

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	627 315	346 307
(-) Intérêts et charges assimilées	308 627	107 829
MARGE D'INTERET	318 688	238 478
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(*) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	6 909	7 312
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	5 948	6 057
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATION	961	1 254
(*) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA (1)	-	-
(*) Commissions perçues	15 165	11 950
(-) Commissions servies	237	1 007
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	14 928	10 942
(*) résultat des opérations sur titres de transaction	-60	-26
(+) résultat des opérations sur titres de placement	74 530	-34 444
(-) résultat des opérations de change	-5 842	-2 833
(*) Résultat des opérations sur produits dérivés	19 642	3 565
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ (1)	88 270	-33 739
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(*) Divers autres produits bancaires	3 468	2 593
(-) Diverses autres charges bancaires	720	52
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	425 595	219 476
(*) résultat des opérations sur Immobilisations financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 665	3 701
(-) Charges générales d'exploitation	7 736	7 546
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	416 194	208 229
(*) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-2	-24 410
(*) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-2 332
RESULTAT COURANT	416 192	181 487
RESULTAT NON COURANT	-8 841	-7 134
(-) Impôts sur les résultats	151 896	63 695
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	255 455	110 658

	31/12/2022	31/12/2021
(*) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	255 455	110 658
(*) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	578	950
(*) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(*) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(*) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(*) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	256 033	111 608
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	256 033	111 608